

Le 23 septembre, j'ai signé pour le compte de la commune, la charte INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. Travailler avec cet organisme interprofessionnel doit nous permettre d'augmenter la part du bio dans les menus du restaurant scolaire en privilégiant, lorsque cela est possible, les productions locales ou régionales. La principale difficulté que nous rencontrons tient à la quantité des produits bios nécessaires pour la fabrication de 1 100 repas par jour. INTERBIO va nous aider à revoir nos marchés publics et à nous rapprocher des producteurs bios de la grande région. C'est un des moyens mis en place pour atteindre l'objectif des 20% de bio dans les assiettes des écoliers.

Avec la volonté d'améliorer encore la qualité de notre restauration scolaire, nous avons commencé à travailler sur la création d'un potager communal. Ce projet qui figure dans notre programme électoral doit à terme apporter à nos cuisiniers les légumes locaux et de saison qui seront servis aux enfants.

Après la fourniture de vaisselle en porcelaine à nos cantines afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens, nous poursuivons ainsi nos efforts pour proposer une cuisine toujours plus saine dans les écoles. Le bien-être des enfants en dépend.

Pierre Allard, maire

Néonicotinoïdes : ne laissons pas faire le Gouvernement !

Plus de 1 220 études scientifiques, réalisées dans le monde entier, établissent de façon implacable les effets hautement toxiques des néonicotinoïdes sur les abeilles et les pollinisateurs sauvages, mais aussi les invertébrés aquatiques et terrestres, les poissons, les amphibiens, les oiseaux... De premières études apparaissent concernant les effets sur la santé humaine.

En vertu d'une loi adoptée en 2016, l'utilisation de ces pesticides dévastateurs a été interdite à compter du 1er septembre 2018 (avec des dérogations possibles jusqu'au 1er juillet 2020). Mais le Gouvernement a présenté le 3 septembre dernier un projet de loi pour pouvoir ré-autoriser par arrêté ministériel l'usage de ces produits à toute culture.

Tout cela révèle que rien n'est fait pour accompagner le développement d'un modèle agricole fondé sur des pratiques respectueuses de l'environnement et que la pression des lobbies de l'agrochimie porte ses fruits.

Notre groupe a donc proposé l'adoption d'une motion par le conseil municipal pour marquer l'opposition de notre commune à cette ré-autorisation. Cette démarche a été soutenue par les membres de la majorité ; nous les en remercions. Vous trouverez le texte adopté et des informations complémentaires sur notre site internet.

Maintenant, place à la mobilisation citoyenne pour faire échec à cet inacceptable et dangereux retour en arrière !

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97. Site internet : energie-citoyenne-saint-junien.fr

Groupe "Energie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

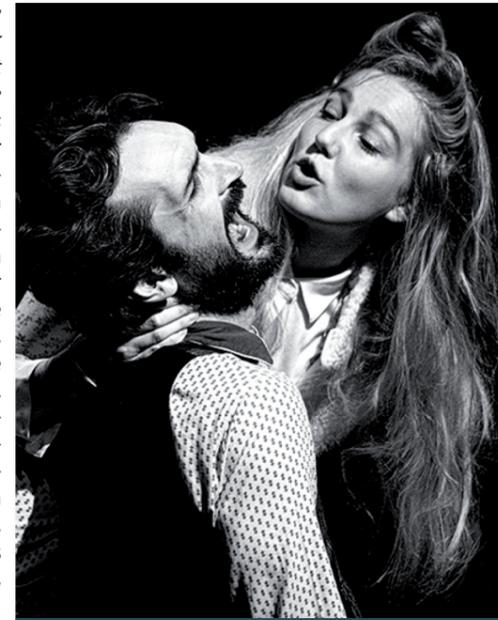
Le spectacle revient

« Le virus nous rappelle que nous vivons tous sur la même Terre. Comment faire pour la préserver, elle et tous les êtres vivants qui s'y trouvent ? ». Olivier Couqueberg dévoile ainsi la couleur de la saison 2020/2021 de La Mégisserie. La programmation préparée par le directeur de l'EPCC et son équipe fait appel à la politique, à l'écologie, à la poésie pour tenter de répondre. Alors, au fil des 34 spectacles, des films, des expositions, des divers événements et ateliers, on va se divertir, se cultiver, s'émouvoir, danser mais aussi réfléchir, échanger, se retrouver.

Il était temps après une saison amputée de 16 spectacles dont sept ont heureusement pu être reportés cette année. Deux le seront la saison suivante. La frustration a été grande pour les responsables de la scène conventionnée, pour les artistes et le public. D'où l'impatience des uns et des autres à reprendre le chemin du théâtre.

Dans quelles conditions ? L'évolution de l'épidémie en décidera. « Tant que la Haute-Vienne reste en zone orange la jauge sera maximale, si nous passons en zone rouge, nous ne pourrons remplir les salles qu'à moitié » explique Olivier Couqueberg.

Quoi qu'il en soit, tout est prêt pour vivre une nouvelle saison de découverte, de plaisir, de partage. Entre créations, spectacles invités, projets



"La Mère (1924)" par le Théâtre des Astres, le 5 novembre à 20h30.

collectifs, il y aura du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, du conte, de la photo, du cinéma, de la magie. Le détail de la programmation se trouve sur la-mégisserie.fr.

Les chiffres 2019

74 665 - nombre de visites enregistrées à La Mégisserie pour les spectacles, les séances au Ciné-Bourse, les ateliers, les débats, les expositions... soit une augmentation de **14%** par rapport à 2018.

84,48% - taux de fréquentation des spectacles présentés à La Mégisserie.

AGENDA

Jusqu'au 11 octobre : Festival "Foutez-nous la paix !", Halle aux grains et Ciné-Bourse.

7 et 8 octobre : L'heure du conte, à la médiathèque, mercredi à 10h30 et 15h00, jeudi à 10h30, sur réservation au 05 55 02 17 17.

10 et 11 octobre : Meeting de l'ASSJ natation, au centre aqua-récratif.

10 et 11 octobre : Rallye Vienne et Glane, circuit auto-cross.

10 au 24 octobre : Exposition photos, "L'œil du jardinier", hall de la salle des fêtes, place Deffuas.

11 octobre : troc-plantes, place Lacôte de 9h00 à 18h00.

17 et 18 octobre : Tournoi de scrabble, salle des congrès.

18 octobre : Course à pied, 10 km de Saint-Junien, stade du Chalet, à partir de 9h30.

19 au 25 octobre : Exposition de peinture intuitive de Viviane Barois, Halle aux grains.

22 octobre : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 15h00 à 19h00.

24 octobre : Conférence "Arrosons mieux, arrosons moins", Communauté de communes, 1 avenue Voltaire, à 18h00.

25 octobre : Fête des plantes, esplanade du Châtelard et salle des congrès.

30 octobre au 1er novembre : Rencontre des vignerons et des gourmets, salle des congrès.

7 et 8 novembre : Rando des gantiers. Rendez-vous salle des congrès.

Le P'tit DONJOUR

La cantine toujours plus bio pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - octobre 2020 - n°200

Assises de l'environnement

Le Conseil départemental organise des Assises de l'environnement et de la transition écologique. Par mesure de précaution face à l'épidémie, ces assises se tiennent uniquement en ligne et cela jusqu'au 17 octobre.

Le but est de permettre à chaque Haut-Viennois d'exprimer sa perception, ses attentes et ses suggestions quant au « monde d'après » sur plusieurs thématiques : logement, consommation et alimentation, déplacements, articulation des temps de vie, solidarité avec en filigrane l'environnement et la transition écologique.

Pour participer, il faut se rendre sur <https://assises.haute-vienne.fr/accueil>.

Fête des plantes

Un jardin extraordinaire



Des milliers de visiteurs étaient présents l'an dernier.

Les Amis des fleurs de Saint-Junien ont tout prévu pour faire de la 4^e Fête des plantes, du jardin et de la nature, un rendez-vous extraordinaire. Dimanche 25 octobre, 110 exposants, une douzaine d'associations invitent le public à la découverte de leurs productions, de leurs matériels, de leurs idées et conseils.

Des producteurs de rosiers, de fruitiers anciens, de plantes vivaces, aromatiques, grimpantes, carnivores, aquatiques sont attendus pour cette journée dont l'invitée vedette sera l'orchidée. Des spécialistes de l'entretien et de la décoration du jardin délivreront leurs secrets. Les visiteurs rencontreront également des artisans d'art, découvriront toute une gamme de mobilier de jardin, de fruits et produits dérivés des arbres et des plantes ou encore une collection de bonsaïs. Diverses animations autour de la poterie, de la sculpture sur bois,

de l'apiculture sont programmées. Une randonnée à la découverte de la faune et de la flore partira à 9h00.

Xavier Mathias, permaculteur, formateur au Potager du Roi à Versailles, journaliste, dédicacera ses livres. La veille, à 18h00, dans les locaux de la communauté de communes, avenue Voltaire, il aura animé une conférence sur le

thème "Arrosons mieux, arrosons moins". Entrée libre.

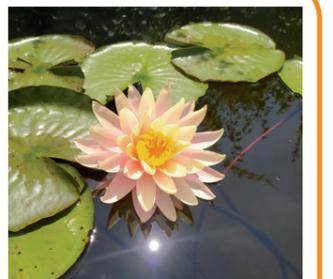
L'accès à la Fête des plantes sera gratuit et une tombola permettra de gagner des lots offerts par les exposants. Il sera possible de se restaurer sur place.

Fête des plantes, du jardin et de la nature - dimanche 25 octobre de 9h00 à 18h00 - salle des congrès et esplanade du Châtelard.

Quinzaine florale

En préambule de la fête des plantes, une exposition "L'œil du jardinier" mettra en lumière plus d'une trentaine de jardins de particuliers photographiés pendant ou après le confinement. Elle sera visible du 10 au 24 octobre, dans le hall de la salle des fêtes, place Deffuas.

Le 11 octobre, place Lacôte, un troc-plantes sera l'occasion d'échanger plants, graines, conseils...



Foutez-nous la paix !

Le premier festival "Foutez-nous la paix !", organisé par l'association éponyme, se tient du 5 au 11 octobre, à la Halle aux grains, au Ciné-Bourse et à l'Étoile bleue.

Dans son préambule, l'Acte constitutif de l'UNESCO proclame que « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Voilà l'ambition affichée de ce festival qui veut dire l'urgence, l'importance de vivre en paix pour vivre heureux. En sept jours de réflexions, d'échanges, de coopérations, d'hommages, de spectacles, de fêtes et d'imaginaires, "Foutez-nous la paix !" se veut un rendez-vous populaire et exigeant d'éclairage sur les guerres, mais surtout de réflexion et d'action pour la paix, de popularisation des résistances. Cinéma, photographie, débat, musique, théâtre, lecture, écriture composent le copieux programme de l'événement parrainé par Rony Brauman (photo), ancien président de Médecins sans frontières qui sera présent pour une master class samedi 10 octobre à 16h00, à la Halle aux grains.

Cette première édition porte un regard particulier sur l'Algérie et la Bosnie, deux pays profondément marqués par la guerre. Des films, des expositions BD et photos, des débats évoqueront les souffrances de leurs peuples mais aussi leurs espérances. Renseignements au 06 41 26 08 36 ou fouteznouslapaix@mailo.com. Brochure programme disponible au Ciné-Bourse, à La Mégisserie, à l'accueil de la mairie et dans certains commerces.

Environnement

Les chenilles processionnaires tombent dans le piège



La pose des pièges.

Tous les ans, le service des espaces verts surveille la prolifération des chenilles processionnaires du pin. Avec les températures encore élevées en septembre, les agents ont anticipé leur surveillance et détruit une vingtaine de nids, accessibles à hauteur d'homme.

Pour les autres, lorsque les chenilles se sont déplacées pour trouver de la nourriture en hauteur, des pièges ont été installés. Cinq arbres sont équipés dans le secteur de la caserne des pompiers, Roc Chêne, le centre technique municipal de la Croix blanche et la cité du stade. Ces pièges collectent les chenilles lorsqu'elles descendent le long de l'arbre afin de s'enterrer pour l'hiver. Remplis de terre, ils font illusion, une fois piégées les chenilles sont détruites, en prenant garde de ne pas toucher les nids qui sont fortement urticants.

Du local, du bio, de la qualité à la cantine

La bonne recette

20% de bio et 30% de circuits courts et d'appellations d'origines est l'objectif à atteindre par le restaurant scolaire d'ici 2022. Une charte vient d'être signée en ce sens.

Dès le 1^{er} janvier 2022, la restauration collective devra servir 20% de produits bios et 30% de produits dits de qualité (produits locaux ou bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'un label). La commune de Saint-Junien s'y prépare depuis plusieurs mois avec le soutien d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. Le 23 septembre dernier, le maire, Pierre Alard et l'administrateur local d'INTERBIO, Gaël Brabant ont signé une charte afin de formaliser ce partenariat.

« La démarche engagée par la ville est globale, explique David Mazeau, chef de cuisine du restaurant scolaire. Cela concerne l'augmentation du volume de produits bios et de qualité dans l'assiette des enfants, mais aussi les repas végétariens et la lutte contre le gaspillage alimentaire ». Avec INTERBIO, il s'agit dans un premier temps de favoriser les approvisionnements en bio de proximité. L'organisme interprofessionnel accompagne la commune dans la recherche de producteurs bio dans la grande région et dans la rédaction de nouveaux marchés publics. La principale difficulté étant de pouvoir s'approvisionner en quantité suffisante pour réaliser 1 100 repas par jour. L'objectif est aussi de maîtriser les coûts de ces nouvelles exigences de la loi Egalim. « Le bio entraîne une augmentation des prix de l'ordre de 17 à 25% selon les produits » précise David Mazeau.



INTERBIO propose également des formations. Le 23 septembre, avant la signature de la charte, onze agents du restaurant scolaire et le chef de cuisine de Saint-Brice ont participé à un atelier de cuisine économe et alternative. Il était animé par Véronique Baillon d'INTERBIO et par Hervé Mouchard, chef de cuisine du lycée Gilles-Jamain à Rochefort.

Ces efforts devraient permettre à Saint-Junien d'être labellisée "Territoire bio engagé" en 2022.

INTERBIO Nouvelle Aquitaine

INTERBIO regroupe des représentants des producteurs bio, les coopératives, groupements de producteurs, transformateurs et distributeurs développant la filière bio en Nouvelle-Aqui-

taine. En 2020, l'association rassemble plus de 230 adhérents représentant 80 % de la production biologique régionale. INTERBIO Nouvelle-Aquitaine est membre du pôle régional de compétences sur la restauration collective bio et l'alimentation de qualité mis en place et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat et l'ARS.

Rencontre des vignerons et des gourmets

A votre santé !

La 22^e Rencontre des vignerons et des gourmets se tiendra du 30 octobre au 1^{er} novembre si l'évolution du contexte sanitaire et les mesures qui l'accompagnent ne contraindraient pas à l'annulation de l'événement. L'événement est très attendu à Saint-Junien. Les participants, très nombreux, se retrouvent pour travailler avec modération. Comme tous les ans, un spécialiste sera présent samedi et dimanche pour prodiguer ses conseils aux amateurs qui veulent en connaître un peu plus sur les vins et leurs accords avec différents mets.

Du côté des exposants, 35 vignerons et plus de 20 métiers de bouche ont

annoncé leur participation, signe qu'ils ont envie de participer à l'événement gastronomique de l'automne à Saint-Junien. L'événement est très attendu à Saint-Junien. Les participants, très nombreux, se retrouvent pour travailler avec modération. Comme tous les ans, un spécialiste sera présent samedi et dimanche pour prodiguer ses conseils aux amateurs qui veulent en connaître un peu plus sur les vins et leurs accords avec différents mets.

Malgré les contraintes, tout est réuni pour que les visiteurs profitent pleinement de ce rendez-vous gourmand. En cette période anxiogène, il est heureux de conserver des moments festifs où l'on peut laisser de côté ses soucis. Rappelons que le salon per-



met au Lions club de financer ses actions solidaires. La salle des congrès ouvrira ses portes sur cette 22^e édition, vendredi 30 octobre de 14h00 à 20h30, samedi 31 octobre de 9h30 à 19h00 et dimanche 1^{er} novembre de 10h00 à 18h00.

met au Lions club de financer ses actions solidaires. La salle des congrès ouvrira ses portes sur cette 22^e édition, vendredi 30 octobre de 14h00 à 20h30, samedi 31 octobre de 9h30 à 19h00 et dimanche 1^{er} novembre de 10h00 à 18h00.

10 km

La 20^e édition des 10km de Saint-Junien aura bien lieu le 18 octobre au stade du Chalet. Toutefois, avec les contraintes sanitaires, l'ASSJ athlétisme a dû annuler la marche solidaire, le village sport santé et la course enfants. Le départ des 5km, ouverts à partir des minimes, sera donné à 9h30. Suivront les 10km hommes à 10h30 et les 10km femmes à 10h40. Inscriptions uniquement par courrier, à ASSJ Athlétisme - 10km rue Léo Lagrange 87200 Saint-Junien ou par mail à contact@jorganize.fr. Les bulletins sont disponibles sur le site du club (assj.athle@orange.fr) ou celui de Jorganize, à l'accueil à la mairie et à l'Office de Tourisme. Nombre de participants limité.

Aides pour les 11-15 ans

Le Conseil départemental reconduit à la rentrée les dispositifs pour favoriser la pratique sportive et l'accès aux loisirs culturels. Le Pass'club offre aux élèves de 6^e et aux 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, un chèque de 25€ pour financer une partie du coût d'une licence sportive. Le Shake@do.87 est un passeport culturel et sportif d'une valeur de 40€ pour les élèves de 3^e et les 14-15 ans accueillis dans un établissement spécialisé. Il permet de financer des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Renseignements sur <https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/jeunesse>.

Publicité extérieure

Depuis mi-septembre, un géomètre du cabinet CTR réalise le recensement et la mesure des supports publicitaires. Il s'agit d'évaluer l'évolution du nombre des enseignes, pré-enseignes et autres dispositifs publicitaires installés à Saint-Junien et de fixer le montant de la Taxe locale sur la publicité extérieure. Cette taxe concerne les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Le géomètre est porteur d'un ordre de mission de la mairie signée.

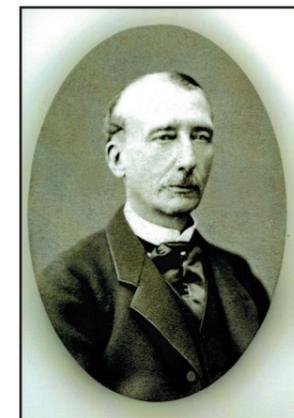
Compteurs d'eau

L'opération de relevés des compteurs d'eau potable est en cours et se poursuit jusqu'à

la fin novembre. Il est demandé aux abonnés de bien vouloir laisser libre accès aux compteurs. En cas d'inaccessibilité, un avis de passage sera laissé dans la boîte aux lettres, à retourner selon les indications précisées sur ce même avis, par voie postale, par courriel ou bien directement au siège du service

Louis Codet

Afin de célébrer le 150^e anniversaire de l'avènement de la III^e République, la municipalité a accroché dans la salle du conseil municipal un portrait de Louis Codet, élu maire de Saint-Junien le 5 septembre 1870, lendemain de la proclamation de la République. Né à Saint-Junien le 20 février 1824 et décédé en 1880, l'industriel Louis Codet fut conseiller général de la Haute-Vienne et député de l'arrondissement de Rochechouart. Son fils Jean fut sous-préfet de Saint-Yrieix, député puis sénateur. Son petit-fils, prénommé comme lui Louis, fut également député mais est surtout connu comme poète et peintre.



Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication
Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires